

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 24/008/2008 – ÉFAI
8 février 2008

Action complémentaire sur l'AU 268/06 (MDE 24/060/2006, 4 octobre 2006) – Prisonnier d'opinion / Préoccupations pour la santé

**SYRIE Aref Dalilah (h), 65 ans, ancien doyen de la faculté d'économie de
l'université d'Alep**

Aref Dalilah, un prisonnier d'opinion qui a purgé la moitié d'une peine de dix ans d'emprisonnement en isolement cellulaire, est gravement malade : il souffre d'une thrombose veineuse profonde dans une jambe et d'une embolie pulmonaire. Il risque de mourir s'il n'est pas autorisé à être hospitalisé immédiatement.

Aref Dalilah est détenu dans l'aile réservée aux prisonniers politiques de la prison d'Adhra, à Damas, la capitale. Il est atteint de diabète et souffre d'une thrombose veineuse profonde, qui entraîne une obstruction partielle ou complète du débit sanguin dans sa jambe. Certaines sources indiquent que celle-ci est en train de noircir à cause de cette affection. Des analyses pratiquées par des médecins ont en outre révélé chez lui une embolie pulmonaire et, semble-t-il, un gonflement du ventricule cardiaque droit. Il reçoit un traitement anticoagulant en prison, mais Amnesty International a appris que ses médecins avaient déclaré qu'il devait être hospitalisé de toute urgence afin que son état de santé soit soumis à une surveillance médicale.

En mai 2006, Aref Dalilah a eu une attaque qui lui a fait perdre une partie de sa sensibilité du côté gauche.

Il a été condamné le 31 juillet 2002 par la *Mahkamat Amn al Dawla al Aliya* (Cour suprême de sûreté de l'État), dont les procédures sont loin de satisfaire aux normes internationales d'équité, pour « tentative visant à modifier la Constitution par des moyens illégaux ». Depuis sa condamnation, il est détenu dans une mansarde où il fait très froid et humide en hiver et extrêmement chaud l'été.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Aref Dalilah a été arrêté le 9 septembre 2001 à Damas. Cet homme est un ancien doyen de la faculté d'économie de l'université d'Alep et l'un des membres fondateurs du Comité préparatoire du Forum de la société civile. Il aurait été démis de ses fonctions de doyen pour avoir vivement critiqué la corruption et recommandé que la liberté d'expression soit accordée en complément de la réforme économique. Par ailleurs, il aurait participé au séminaire politique qui s'est déroulé le 5 septembre 2001 au domicile de Riad Seif, un ancien prisonnier d'opinion qui a récemment été de nouveau arrêté (voir l'AU 333/07, MDE 24/045/2007 du 17 décembre 2007, et ses mises à jour).

Selon les informations recueillies par Amnesty International, Aref Dalilah a été roué de coups et soumis à d'autres formes de mauvais traitements à la prison d'Adhra. Au cours d'une audience qui s'est déroulée le 3 juin 2002 devant la *Mahkamat Amn al Dawla al Aliya* (Cour suprême de sûreté de l'État), son avocat, Anwar al Bunni, qui est également emprisonné pour des raisons d'opinion à la prison d'Adhra pour cinq ans, a présenté un mouchoir maculé de sang afin de prouver que son client était maltraité. La personne qui présidait cette instance, un officier de l'armée, a alors ordonné à Anwar al Bunni de quitter le tribunal et rendu une décision lui interdisant indéfiniment de plaider devant la Cour suprême de sûreté de l'État.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe, en français ou dans votre propre langue) :

- dites qu'Aref Dalilah est un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exprimé pacifiquement ses convictions ;
- faites remarquer qu'il est gravement malade, atteint de diabète, d'une thrombose veineuse profonde et d'une embolie pulmonaire, et que son état de santé va continuer de se dégrader s'il reste en prison ;
- cherchez à obtenir la garantie que tous les soins médicaux possibles lui seront fournis sans délai ;
- demandez sa libération immédiate et inconditionnelle.

APPELS À :

Président de la République :

His Excellency Bashar al-Assad

Presidential Palace

al-Rashid Street

Damas, République arabe syrienne

Fax : + 963 11 332 3410

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Ministre de l'Intérieur :

His Excellency Major General Bassam Abdel Majid

Ministry of Interior

'Abd al-Rahman Shahbandar Street

Damas, République arabe syrienne

Fax : +963 11 222 3428

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de la Justice :

His Excellency Muhammad al-Ghafari

Ministry of Justice

Al-Nasr Street, Damas, République arabe syrienne

Fax : +963 11 666 2460

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Ministre des Affaires étrangères :

His Excellency Walid Mu'allim

Ministry of Foreign Affairs

al-Rashid Street

Damas, République arabe syrienne

Fax : + 963 11 3327620

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

COPIES aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 21 MARS 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.